

Elle déplore une baisse des subventions internationales

Benhabyles annonce une aide urgente aux Sahraouis de Tindouf

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3638 - Lundi 10 août 2015 - Prix : 10 DA

Commune de Semaouane / Béjaïa

Des villageois ferment le siège de la mairie

Page 24

Perturbations sur le réseau téléphonique et ADSL

Les explications «tardives» d'Algérie Télécom

Page 3

Guerre en Syrie, état des lieux

Par Mohamed Habili

Après plus de quatre ans de conflit armé, le régime syrien ne contrôle que 30% du pays, ce qui à tout le moins donne la mesure exacte du terrain qu'il a perdu pendant ce temps, mais toutefois pas celui du rapport de force réel entre lui et ses adversaires tel qu'il se présente aujourd'hui. La raison en est que si effectivement 70% du pays sont occupés par ces derniers, il n'en reste pas moins que la majorité de la population syrienne, estimée à 60%, habite les 30% de territoire contrôlés par l'Etat syrien. Si aujourd'hui un cessez-le-feu est par extraordinaire instauré, dans la perspective bien sûr d'une solution négociée, qui figerait les belligérants sur leurs positions respectives actuelles, il y aurait une première question à régler, qui est celle de savoir à quelle aune exacte mesurer les positions acquises de chacun d'entre eux. Est-ce sur la portion du pays qu'il contrôle ou sur la proportion de la population qu'elle renferme ? Dans le cas du régime syrien plus précisément, de quel poids pèserait-il dans la négociation, est-ce celui des 30% du territoire ou des 60% de la population ? De l'aveu même de Bachar Al Assad, dans sa dernière intervention télévisée, l'armée syrienne a été contrainte plus d'une fois d'abandonner des positions pour se redéployer dans d'autres présentant un intérêt stratégique supérieur. Et il expliquait que c'était cela ou le risque d'un effondrement généralisé.

Suite en page 3

Parkings sauvages

Le phénomène perdure



Dans toutes les rues, ruelles et cités, le phénomène des espaces de stationnement improvisés en parkings gardés s'étend, au point où les résidents des quartiers se retrouvent sous la menace de groupe de jeunes violents et que rien ni personne n'arrête.

Lire page 3

Ouverture de l'université d'été des étudiants

Les travaux axés sur l'évaluation du système LMD et les œuvres sociales

Page 3

Ouvrage

Slimane Zeghidour présente «Algérie en couleurs»

Page 13

Réhabilitation du parc immobilier
La taxe d'habitation élargie à l'ensemble des communes du pays

LA TAXE d'habitation est désormais appliquée à travers l'ensemble des communes du pays, dans l'objectif de renforcer leur autonomie financière et leur capacité d'intervention dans la réhabilitation du parc immobilier.

C'est la loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015) qui stipule l'élargissement du champ d'application de cette taxe d'habitation dont la mise en œuvre concerne, dorénavant, les assujettis à travers les 1 541 communes.

Instituée par la loi de finances 2003, cette taxe concernait uniquement les communes chefs-lieux de daïra, ainsi que les communes des wilayas d'Alger, d'Annaba, de Constantine et d'Oran. Prélevée par Sonelgaz sur les quittances d'électricité et de gaz, cette taxe annuelle, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, est fixée entre 300 DA et 1 200 DA dans l'ensemble des communes qui n'étaient pas concernées par cette taxe, indique l'article 67 de la LFC 2015.

Quant aux locaux à usage d'habitation ou professionnel situés dans les communes des wilayas d'Alger, Annaba, Constantine et Oran, qui étaient déjà soumis à cette forme d'impôt, la taxe oscille entre 600 et 2 400 DA. Cette taxe sera affectée au Fonds spécial de réhabilitation du parc immobilier, dont les modalités de fonctionnement ont été définies par un arrêté interministériel de 2003 et un décret exécutif promulgué en 2005.

Selon ce décret exécutif, les dépenses de ce fonds représentent les frais engagés au titre des travaux nécessaires à la réhabilitation et la rénovation des parties communes du parc immobilier local, notamment le vieux bâti, ainsi que les frais mobilisés au titre des travaux de remise en état et maintenance des équipements de service liés à l'exploitation de la bâtisse.

Quant aux recettes de ce fonds, elles sont donc constituées du produit de la taxe d'habitation ainsi que des contributions volontaires de toute personne physique ou morale, des subventions éventuelles de l'Etat ou des collectivités locales et des dons et legs.

Cette taxe vient renforcer les revenus fiscaux des communes, sur la base du foncier et de l'immobilier, qui restent faibles face aux demandes croissantes des financements locaux et, particulièrement, en matière de préservation du parc immobilier.

R.N.

Elle déplore une baisse des subventions internationales

Benhabyles annonce une aide urgente aux Sahraouis de Tindouf

■ Des denrées alimentaires et des médicaments seront transférés en urgence aux réfugiés sahraouis de Tindouf, a déclaré la présidente du CRA Saïda Benhabyles, hier au siège de l'organisation, lors d'une conférence co-animée avec le responsable du Croissant-Rouge sahraoui.



Par Mohamed Mabkhout

«Trois cent seize tonnes de denrées alimentaires, ainsi qu'une quantité importante de médicaments seront transférées d'urgence aux camps de réfugiés sahraouis de Tindouf», a déclaré la présidente du Croissant-Rouge algérien dans une conférence de presse co-animée par Saïda Benhabyles et le président du Croissant-Rouge sahraoui Yahia Bouhabini. La situation humanitaire des réfugiés de Tindouf a été aggravée par une baisse des subventions des principaux donateurs internationaux et cette situation a exposé l'état de santé des Sahraouis à des risques de maladies. L'envoi de cette aide alimentaire et médicale urgente s'inscrit dans l'accompagnement de

l'organisation algérienne aux différentes questions humanitaires. Cette donation aura lieu très prochainement, selon Benhabyles, afin de combler le déficit enregistré par certaines associations actives sur place pour subvenir aux besoins des réfugiés.

Selon la présidente du Croissant-Rouge algérien, elle accuse des acteurs en coulisses, qui veulent transformer une question humanitaire à des fins politiques. «Ils veulent affamer le peuple sahraoui, sous prétexte de la crise économique», s'est-elle expliquée sur la baisse des donations. Selon le responsable sahraoui, le prétexte de la crise économique n'est pas recevable, vu que les mêmes donateurs soutiennent d'autres pays régionaux et qui n'ont pas révisé leurs cotisa-

tions à la baisse. Et selon lui, l'Algérie assure plus que ses responsabilités, comparée à d'autres. Le but de la rencontre entre les deux responsables, selon Saïda Benhabyles, est de tirer la sonnette d'alarme sur le cas des réfugiés sahraouis suite à cette démarche des donateurs qui consiste en la diminution des quantités alimentaires de survie. «Aussi, nous voulons attirer l'attention des institutions humanitaires telles que l'organisation arabe du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge sur la nécessité de se déplacer sur les lieux», a-t-elle rajouté. Sur la question du rôle du Croissant-Rouge dans les camps de Tindouf, la présidente du CRA a précisé que «le Croissant-Rouge algérien accompagne le Croissant-Rouge sahraoui dans toutes les

opérations de solidarité. C'est nous qui faisons toutes les démarches administratives et douanières des dons de toutes les opérations, à l'exemple de PAM, HCR, Unicef...».

Nombreuses sont les associations caritatives actives à Tindouf pour apporter l'aide nécessaire aux réfugiés sahraouis, à l'instar de l'Unicef qui a un rôle important en particulier pour la scolarisation des enfants. D'autres organisations sont présentes, à l'exemple de HCR (l'agence des Nations unies pour les réfugiés et PAM (programme alimentaire mondial). Il est à rappeler que l'Algérie apporte son soutien par différentes initiatives ; citons les universités algériennes qui ont reçu plus de 7 000 étudiants sahraouis, selon Yahia Bouhabini. M. M.

Réunion de la commission nationale de la fatwa en septembre prochain

Ouverture de 50 postes de recrutement de muftis de la République

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a affirmé hier que la commission nationale de la fatwa se réunira en septembre prochain pour désigner 50 imams muftis qui seront répartis sur 48 wilayas dont deux au niveau central. Invité de l'émission «Daïf Essabah» de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre a précisé que 50 postes d'imams muftis ont été ouverts conformément au statut des personnels du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs rappelant que le ministère avait demandé à chaque wilaya de proposer trois noms parmi les imams répondant aux conditions requises pour le poste en question. L'instance égyptienne de la fatwa a été retenue pour assurer la formation de ces imams,

a fait savoir M. Aïssa qui a annoncé l'ouverture d'un débat au niveau du ministère sur la possibilité de bénéficier de l'expérience de certains pays arabes et musulmans dans ce domaine. La commission nationale de la fatwa regroupera, selon M. Aïssa, des imams muftis et des secrétaires des conseils scientifiques ajoutant que le ministère «attend la révision constitutionnelle pour connaître le statut et les prérogatives de cette instance ainsi que celles du Haut conseil islamique (HCI)».

Les réservations pour le Hadj 2015 débuteront aujourd'hui

Par ailleurs, le ministre des Affaires reli-

gieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a indiqué hier que quelque 28 800 Algériens effectueront cette année le Hadj que prendront en charge l'Office national du Hadj et El-Omra ainsi que 45 agences agréées tout en révélant que celui-ci atteindra l'année prochaine les 40 000 hadjis. Le ministre a assuré que les pèlerins algériens seront hébergés dans des hôtels non loin des lieux saints, soit de 400 à 950 mètres. Mohamed Aïssa a, dans le même sillage, annoncé le début des réservations qui est fixé pour aujourd'hui auprès des agences d'Air Algérie à travers le territoire national tout en précisant que le premier vol vers les lieux saints est prévu pour le 26 août courant.

Samy D.

Parkings sauvages

Le phénomène perdue

■ Dans toutes les rues, ruelles et cités, le phénomène des espaces de stationnement improvisés en parkings gardés s'étend, au point où les résidents des quartiers se retrouvent sous la menace de groupe de jeunes violents et que rien ni personne n'arrête.

Par Thinhinene Khouchi

Le phénomène des parkings informels gagne chaque jour de plus en plus de terrain. En effet, tout comme le commerce informel qui grouille un peu partout en échappant au contrôle du fisc, une autre activité déloyale gagne les ruelles et les rues en Algérie : les faux gardiens de parking. Ce sont là des jeunes autoproclamés gardiens de parking qui imposent leur diktat pour régner en maître dans certains endroits publics et privés. Rien ne leur échappe, ils sont tout le temps à l'affût du moindre véhicule faisant incursion dans leur soi-disant territoire pour se précipiter sur le citoyen et lui réclamer une somme colossale par rapport à la durée de stationnement. Cette somme varie entre 50 DA et 200 DA, elle dépasse les 300 dans certains quartiers. Et ceux qui, par malheur refusent d'obéir et de payer, ils seront exposés au plus dangereux traitement possible, soit le vol de leur véhicule ou leur destruction. Les faussaires n'hésitent pas des fois à hausser le ton et en arriver même aux mains avec les récalcitrants.



Les citoyens se sentent menacés à chaque fois qu'ils cherchent un endroit pour stationner. «Je préfère payer et être sûr de retrouver mon véhicule que de prendre le risque de l'exposer à un vol en le laissant dans un espace non gardé», nous explique un conducteur qui dit être obligé de payer les jeunes gardiens de parkings pour assurer la sécurité de sa voiture. La grande majorité des automobilistes justifie le recours au stationnement au niveau des parkings informels en disant que

«nous n'avons d'autre choix que de nous plier aux humeurs des gardiens des parkings sauvages pour s'offrir une place de stationnement et une meilleure sécurité». Une dame qui ne supporte plus d'être déprimée par ces jeunes malfaiteurs à chaque fois qu'elle est obligée de stationner nous a expliqué : «Je ne supporte plus ces jeunes voleurs qui nous obligent à payer pour un stationnement d'une durée de deux minutes, tu dois payer 50 DA, c'est du n'importe quoi» et d'ajouter : «J'ai osé ne pas payer

une fois et j'ai payé le prix cher car on m'a volé ma voiture le soir même.» Certains jeunes se baladent avec un bâton à la main pour effrayer les citoyens. Les jeunes autoproclamés gardiens de parkings justifient leurs activités informelles par le manque de travail. «J'ai une licence mais je n'ai pas trouvé de travail, c'est pour ça que je garde les voitures», ajoutant «que je ne suis pas violent avec les citoyens mais mes amis si...», nous a expliqué ce jeune licencié. T. K.

Ouverture de l'université d'été des étudiants

Les travaux axés sur l'évaluation du système LMD et les œuvres sociales

L'université d'été de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) dans sa 26^e édition a été inaugurée, hier, à Boumerdès en présence du représentant du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et de Ahmed Boumahdi, représentant le secrétaire général du parti du FLN, Amar Saâdani, de parlementaires dont l'ex-secrétaire général de l'organisation estudiantine. Plus de 300 délégués émanant des universités du pays, dont celles de Ghardaia, Tamanrasset, Tébessa, Tlemcen et de Tindouf, participent à cette manifestation qui s'étale jusqu'au 12 août. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général de l'UNEA, Abdellatif Boudiaf, a indiqué que les travaux de cette édition de l'uni-

versité d'été seront axés sur l'évaluation du LMD, les œuvres sociales des universités et les moyens déployés notamment financiers alloués par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les solutions à entreprendre. D'autres dossiers importants seront aussi développés, citant, le climat de tension qui règne dans certaines régions du pays. Dans ce cadre, le secrétaire général de l'organisation a appelé à partir de Boumerdès, à la stabilité du pays et à l'unité nationale. Outre ces derniers, il a exprimé le message de soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et la solidarité avec le peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance. Le secrétaire général a condamné l'agression des Israéliens contre les civils et les enfants palestiniens dont des bébés. En

réponse à une question sur l'enseignement de la langue maternelle, Abdellatif Boudiaf rejette le projet pour la simple raison que notre pays dispose de plusieurs dialectes. Par ailleurs, Iziene Mohamed, cadre de l'UNEA, dans son discours inaugural a rappelé le lien qui existe entre l'UNEA et le FLN. Il a expliqué que l'organisation estudiantine (UNEA) a été créée le 19 mai 1956 sous la coupe de l'ex-parti. Des étudiants algériens citant Taleb Abderrahmane, Malika Bayou et tant d'au-tres militants ont gagné les maquis avant de tomber au champ d'honneur. Au cours de son intervention, le conférencier n'a pas manqué de signaler le soutien de l'UNEA au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

A. Kichni

Perturbations sur le réseau téléphonique et ADSL

Les explications «tardives» d'Algérie Télécom

Les perturbations enregistrées ces derniers jours sur le réseau téléphonique et ADSL (internet haut débit filaire) sont dues notamment au basculement des clients d'Algérie Télécom (AT) vers de nouvelles plateformes techniques plus modernes, a-t-on appris hier auprès de cet opérateur.

«Ce basculement vers de nouvelles plateformes techniques vise à permettre aux abonnés d'AT d'avoir une plus grande capacité de réception et une meilleure qualité de service particulièrement en matière d'offres ADSL», a déclaré le chef de division des opérations des plateformes à Algérie Télécom, Hamza Azazène. Il a relevé que les migrations vers ces plate-

formes touchent souvent des centaines de milliers de clients et sont suivies parfois de perturbations sur le réseau et de bugs sur certains équipements, ajoutant que cette opération de migration est généralement opérée de nuit, lorsque le trafic sur le réseau n'est pas important.

Ces migrations de l'ancien réseau vers les équipements de type MSAN (nœud d'accès multiservice de nouvelle génération) peuvent créer des perturbations au niveau des réseaux téléphoniques et notamment l'ADSL impliquant le changement de numérotation et d'adresse IP du client, qui doit en conséquence reconfigurer son modem pour se connecter à internet.

«Ces opérations suscitent parfois le mécontentement des clients mais elles sont nécessaires pour améliorer la qualité de service», a ajouté le même responsable.

Algérie Télécom éprouve aussi certaines difficultés à informer le client de ce basculement qui est dû notamment au retard d'arrivée des notifications et à l'absence des locataires.

Pour cela, l'opérateur public a mis en place des équipes pour faire du porte-à-porte et du phoning à partir de 18h00 et les week-ends et de communiquer à l'avance sur les réseaux sociaux et le site web d'AT.

D'autres difficultés dans la mise en place du programme ont été soulevées comme le

déficit en matière d'entreprises qualifiées pour la modernisation du réseau ou le raccordement de nouvelles cités.

Il a été relevé aussi des difficultés d'opérer sur la voie publique, «nécessitant des autorisations qui prennent beaucoup de temps».

«Les agressions quasi quotidiennes sur le réseau d'AT comme les coupures accidentelles, actes de sabotage et vols de câbles, mobilisent des équipes techniques et retardent le déploiement du réseau filaire en Algérie (303 millions de DA de pertes en 2014 et plus de 34 millions de DA pour le premier trimestre 2015)», a-t-on appris auprès d'AT.

Samir.P

LA QUESTION DU JOUR

Guerre en Syrie, état des lieux

Suite de la page une

Il n'a pas dit expressément si ce genre de repli tactique pouvait se renouveler à l'avenir, ou si les forces relevant de lui ne devaient plus reculer d'un pouce, étant d'une certaine façon acculées à leurs derniers retranchements. Cependant la tonalité générale de son discours accorderait plutôt cette deuxième lecture, du moins dans l'immédiat, une évolution future du rapport de force ne pouvant être exclue. Ce qui voudrait dire que c'est seulement maintenant que dans ce conflit sans précédent la guerre de mouvement a cédé la place à la guerre de position. Et de fait, il n'est plus question depuis quelques semaines de villes prises d'assaut ni de zones évacuées ou perdues, mais seulement de raids effectués sur les positions ennemies ou d'offensives repoussées. Les belligérants ayant pris la mesure des forces et des faiblesses de chacun, de leurs propres comme de celles de leurs ennemis, préfèrent désormais se défendre, attendre l'ennemi de pied ferme, que l'attaquer, ce qui souvent coûte plus cher. Mais il est une autre raison, supérieure d'ailleurs à la première, qui rend compte de cette situation au plan militaire. Le conflit syrien étant dans son essence un conflit régional, son issue ne peut se trouver sur le seul plan militaire, d'autant que les affrontements et l'effusion de sang qui en découlent sont surtout affaire de Syriens. Ce qui importe par-dessus tout pour les belligérants, ce n'est pas de gagner la guerre, ce que d'ailleurs ils savent hors de leur portée, mais de ne pas se laisser écraser, de tenir des positions défendables autrement dit, en attendant que du nouveau survienne non pas tant sur le terrain des opérations que sur celui soit des alliances soit des rapprochements entre les puissances concernées, qu'elles soient régionales ou internationales. Bien entendu, ils ne laisseraient pas passer une bonne occasion de réaliser une percée militaire si elle se présentait, mais ce genre de cadeaux sont rares dans une guerre. Non, dans le cas du conflit syrien, ce qui pourrait changer la donne sur le terrain, ce serait le début de l'effondrement des organisations djihadistes, Daech ou Jabhat Anosra notamment, qui aurait pour effet de faire sortir les autres protagonistes de leurs tranchées actuelles pour les remettre en mouvement. Dans cette hypothèse, c'est l'armée syrienne qui serait la mieux placée pour en tirer le plus grand profit, et peut-être le profit exclusif, étant donné la faiblesse insigne de l'opposition dite modérée, dont une preuve supplémentaire vient d'être donnée avec la quasi débâcle des 60 combattants entraînés par l'armée américaine devant Jabhat Anosra.

M. H.

Exposition universelle de Milan

Importante affluence au pavillon algérien

■ Le pavillon algérien à l'Exposition universelle de Milan (Italie), qui a abrité la journée nationale, connaît une bonne affluence d'un public composé aussi bien de visiteurs italiens qu'étrangers, qui viennent découvrir les potentialités touristiques, culturelles et économiques du pays.

Par Saïda F.

Pour Mohamed Bensalem, Commissaire de l'Algérie à l'Expo Milan 2015, le pavillon national «enregistre une affluence assez importante» même en cette période des grands départs en vacances en Italie, estimant que le nombre de visiteurs sera encore plus important vers le début de septembre prochain.

Afin de drainer davantage de visiteurs, les responsables du

La ministre déléguée chargée de l'Artisanat donne son accord
Organisation d'un salon national sur l'art du sablage l'année prochaine

LA MINISTRE déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a fait part, à Tipasa, de son accord de principe sur l'organisation d'un salon national sur l'art du sablage sur toute l'année prochaine à Laghouat. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à l'exposition de l'artisanat dédiée à la wilaya de Laghouat qui se tient au port de Tipasa, la ministre a dit : «Nous ne voyons pas d'inconvénient à la demande formulée par les artisans de la wilaya de Laghouat à propos de la tenue d'un salon national dans la région sur la technique du sablage».

M^{me} Tagabou a, par ailleurs, rappelé que 14 wilayas côtières ont abrité des expositions de l'artisanat du Sud dans le cadre du programme arrêté par son département ministériel en vue d'animer la saison estivale, précisant que ces activités ont permis aux artisans des wilayas du nord comme du sud d'échanger expériences et idées.

Elle a estimé que ces expositions ont été une occasion pour se rapprocher des artisans et connaître leurs préoccupations, soulignant les résultats probants enregistrés à la faveur des sessions de formation dont ont bénéficié les artisans au niveau des chambres de l'artisanat et les centres de formation et de l'enseignement professionnels.

Evoquant les difficultés rencontrées par les artisans, notamment en termes de commercialisation des produits, M^{me} Tagabou a rappelé que le ministère organisait régulièrement des manifestations et expositions internationales et régionales pour la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat, ajoutant que l'artisan est aussi tenu, de son côté, de faire un effort individuel à cet effet.

R. N.



P.V.D. R.

pavillon et ceux du Commissariat général d'Algérie à l'Expo Milan 2015 misent sur le flux de touristes étrangers sur la ville de Milan, capitale économique de l'Italie et l'une des grandes villes touristique du pays. Objectif : promouvoir la destination Algérie et valoriser ses atouts économiques et culturels.

Le Commissariat général d'Algérie à l'Expo Milan 2015 met à contribution les réseaux sociaux pour informer le grand public sur toutes les activités organisées par le pavillon de l'Algérie, comme celle de la journée nationale célébrée samedi.

Cette journée a été marquée par plusieurs festivités reflétant la richesse et la diversité de la culture algérienne, avec au programme un concert de musique andalouse et une exposition philatélique.

Selon Mustapha Ariche, directeur du pavillon Algérie, le fait de participer dans le cadre d'un groupement ou cluster composé d'une dizaine de pays méditerranéens au titre d'une sous-thématique : «Régime alimentaire méditerranéen», permettra d'at-

teindre les objectifs et attirer le maximum de visiteurs.

En effet, le pavillon de l'Algérie est installé tout près de celui du Liban, de l'Égypte, de Malte et de la Tunisie, entre autres, autour d'un espace où sont organisées périodiquement des activités musicales, artistiques et culinaires.

Les produits du terroir à l'honneur au pavillon algérien

«Chaque pays du cluster montre, à travers des expositions, des séances de dégustation et des présentations communes et individuelles, les différentes récoltes composant le régime alimentaire méditerranéen composé essentiellement des céréales, d'huile d'olive et du vignoble», précise ce responsable à l'APS.

L'apport de l'Algérie au régime alimentaire propre à la Méditerranée est ainsi à l'honneur dans le pavillon algérien à travers notamment la présentation de diaporamas et de projections vidéo mettant en valeur les

produits de terroir, dont les dattes et l'huile d'olive, mais aussi à travers le restaurant typiquement algérien aménagé au sein du pavillon. Ouvert fin mai dernier, «le restaurant propose à ses hôtes étrangers des mets emblématiques aux saveurs émouvantes et transportant les fins gourmets au monde d'une excellence culinaire propre à l'Algérie et son savoir-faire dans ce domaine», souligne le directeur du pavillon.

L'art culinaire algérien se distingue à l'Expo de Milan

Le restaurant a d'ailleurs obtenu la troisième place au classement du meilleur restaurant de l'Expo Milan 2015, dans la catégorie des restaurants typiques et exotiques, et établi par un jury de critiques culinaires italiens, a-t-on appris auprès des responsables du pavillon d'Algérie.

Évaluant la participation algérienne à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à fin octobre prochain, M. Ariche affirme qu'«elle constitue jusque-là une

réussite» compte tenu du respect de la thématique de l'Exposition à savoir «Nourrir la Planète, énergie pour la vie».

L'Expo Milan 2015 qui voit la participation de 147 pays, ambitionne de drainer quelque 20 millions de visiteurs d'Italie et du monde entier. La première édition de l'exposition universelle, qui se tient tous les cinq ans, avait eu lieu à Londres en 1851. L'édition de 2020 de l'Exposition universelle qui se tiendra à Dubaï (Émirats arabes unis), aura pour thème «Connecter les esprits, construire le futur».

Depuis 1997, l'Algérie participe régulièrement à l'Exposition universelle suite à son adhésion au Bureau international des expositions (BIE) qui organise cette manifestation mondiale, rappelle-t-on.

Mais, la première participation algérienne remonte à 1967 à l'occasion de l'exposition universelle de Montréal (Canada) puis à Osaka (Japon) en 1970, alors que l'Exposition de Séville (Espagne) en 1992 a marqué la troisième participation de l'Algérie.

S. F./APS

Procédure pénale

La nouvelle législation objet d'une prochaine journée d'étude

Une journée d'étude sur la nouvelle législation en matière de procédure pénale est en préparation à Oran, selon le bâtonnier de l'Ordre local des avocats.

«Cette rencontre qui coïncidera avec la rentrée solennelle du Barreau d'Oran (octobre), a pour objectif de mettre en relief les innovations introduites par le nouveau texte de loi», a précisé M^{me} Lahouari Ouahrani dans un communiqué.

Parmi les nouveautés apportées, le bâtonnier a fait mention, entre autres, de la présence de l'avocat pour assister son client en garde à vue et de l'institution de la procédu-

re de comparution immédiate du prévenu à l'audience pénale. La médiation, déjà définie dans les procédures civiles, est également introduite en matière pénale, a-t-il indiqué, citant encore d'autres nouvelles mesures comme celle relative au port d'un bracelet électronique pour certaines mises en liberté conditionnelle. Le Barreau d'Oran a invité, pour la circonstance, plusieurs de ses homologues partenaires dans le cadre des protocoles de jumelage et autres conventions. «Des dispositions similaires étant appliquées par des pays des deux rives de la Méditerranée, les hôtes de la capitale de

l'Ouest feront part de leur expérience en la matière», a fait valoir M^{me} Ouahrani.

Cette prochaine journée d'étude verra également la participation, aux côtés des avocats, de magistrats près la cour de justice d'Oran et de cadres des institutions sécuritaires, fiscales et douanières.

La rencontre est d'une grande importance au plan de la formation, a souligné le bâtonnier, tout en rappelant que le nouveau texte de loi confère un délai maximum de six mois pour la mise en application de certaines de ses dispositions.

R.G.

Artisanat

La matière première disponible, affirme Aïcha Tagabou

■ Les artisans pourraient bénéficier d'espaces commerciaux auprès des Chambres d'artisanat pour acquérir la matière première, a annoncé à Alger la ministre chargée de l'Artisanat auprès du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Aménagement du territoire, madame Aïcha Tagabou.

Par Hassina B

En marge de sa visite d'une exposition des produits d'artisanat organisée à Sidi Fredj (29 juillet-29 septembre), la ministre a indiqué à la presse que son département est en lien avec l'Agence nationale de la distribution de l'or (Agenor) pour approvisionner les artisans en matière première. Selon elle, «il est possible de créer des espaces auprès des Chambres d'artisanat pour obtenir la matière première (or fin et argent)». Elle a aussi rassuré les artisans spécialistes du corail qu'ils seront

approvisionnés en matière première, certains d'entre eux ayant déclaré à la ministre qu'ils se contentent actuellement des produits saisis par les services de sécurité. Les 31 exposants venus de 19 wilayas comme Alger, Boumerdès, Aïn Defla, Bouira et Skikda sont spécialisés, entre autres, dans la verrerie, la céramique, la dinanderie, l'habillement et les plats traditionnels ainsi que la maroquinerie, la tapisserie ou encore la bijouterie. La ministre a interrogé les artisans sur la disponibilité des espaces commerciaux pour la vente de leurs produits sur le marché local et elle a promis d'aider les artisans en difficulté notamment pour l'acquisition de matériel. A rappeler que le ministre du Tourisme, de l'artisanat et de l'aménagement du territoire, Amar Ghoul, a évoqué le mois dernier de nouvelles mesures pour soutenir l'artisanat, soit à travers un fonds d'aide du ministère ou par d'autres mesures à prendre en collaboration avec le ministère des Finances.

H. B/APS

Salem K.

Chine
L'inflation augmente à 1,6% en juillet

L'INFLATION EN Chine a augmenté à 1,6% en juillet sous l'effet d'une modeste augmentation des prix alimentaires, selon des chiffres officiels publiés hier. La hausse des prix à la consommation, principale jauge de l'inflation, s'est établie à 1,6% sur un an le mois dernier, contre 1,4% sur un an en juin, a précisé le Bureau national des statistiques (BNS).

Comme les mois précédents, l'inflation en juillet demeure très en deçà du niveau cible de 3% que s'est fixé le gouvernement pour l'ensemble de l'année. L'indice qui mesure l'évolution des prix à la vente à la sortie d'usine (PPI), a reculé en juillet pour le 41^e mois consécutif, de 5,4% sur un an - un repli plus prononcé qu'en juin (-4,8%). Les prix alimentaires, qui sont le principal facteur d'inflation en Chine, se sont appréciés quant à eux de 0,7% sur un an, contre près de 2% sur un an le mois précédent. Le BNS calcule cet indice à partir de données provenant de plus de 63 000 supermarchés, commerces alimentaires, centres commerciaux et marchés à travers les pays.

R. E.



Structures de commerce à Laghouat

280 millions DA pour la réalisation de huit marchés de proximité

Une enveloppe de 280 millions DA a été dégagée pour la réalisation de huit marchés de proximité, dans différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier auprès de la direction locale du commerce. Ces nouveaux espaces commerciaux, dont les travaux de réalisation sont à divers degrés d'avancement, visent l'amélioration des prestations commerciales offertes au citoyen, en mettant à sa disposition, dans de bonnes conditions et en quantités suffi-

santes, des produits de consommation, ainsi que la lutte contre les activités commerciales anarchiques. Ces nouveaux projets viennent s'ajouter au marché de proximité en cours de réalisation, pour un montant de 30 millions DA, dans la commune d'Aflou, et à trois autres, totalisant 162 locaux, mis en service dans la commune du chef lieu de wilaya. Le secteur du commerce a bénéficié, en outre, d'un nouveau siège d'une inspection territorial du commerce dans la commune d'Aflou

et d'un laboratoire à Laghouat, en attendant la finalisation du projet du nouveau siège de la direction du commerce de la wilaya, selon le même responsable. La direction a procédé, l'année dernière, au titre des efforts de lutte contre le commerce informel à travers certains quartiers populaires de Laghouat, Aflou et Hassi-Rmel, au transfert de 340 commerçants dans de nouveaux locaux, a fait savoir la même source.

Téléphonie

Mobilis se dote d'une nouvelle technologie pour étendre son réseau

L'opérateur de téléphonie mobile, Mobilis, s'est doté d'une nouvelle technologie appelée «Radio Dot System» lui permettant d'étendre son réseau et répondre aux problèmes de couverture et de densification à l'intérieur des bâtiments et autres édifices publics. «Mobilis, le plus grand réseau 3G en Algérie, poursuit son innovation technologique en utilisant la solution +Radio Dot

System+, de son partenaire et équipementier Ericsson, permettant d'étendre sa couverture réseau en indoor», indique dimanche un communiqué de cet opérateur. Cette solution déployée par Mobilis au niveau du City Center Océano à Alger, «est capable de répondre, de manière innovante et très efficace, aux problèmes de couverture et de densification à l'intérieur des

bâtiments et autres lieux publics», explique la même source. «Ainsi, Mobilis qui s'ajoute avec cette nouvelle technologie, une référence internationale, reste le seul opérateur en Algérie, le premier au Maghreb et en Méditerranée, et parmi les trois premiers en Afrique, à avoir déployé avec succès cette solution technologique sur son réseau 3G++, offrant ainsi un accès de haute qualité

aux utilisateurs du service de communication mobile», relève la même source. A cet effet, le président-directeur général de Mobilis, Saâd Damma, a tenu à remercier «vivement» le partenaire équipementier Ericsson, ainsi que l'ensemble des ingénieurs de Mobilis pour cette «prouesse technique qui offrira certainement à ses clients une expérience de haute qualité».

F. T.

Dettes grecque

Discussions intenses UE-Grece pour débloquer un accord

Un certain nombre de points posent encore problème dans les négociations engagées avec la Grèce et «d'intenses discussions» sont prévues ce week-end pour tenter de finaliser un projet d'accord sur un nouveau programme d'aide avant le 20 août, ont indiqué des sources proches du dossier. Selon des sources européennes, Athènes doit rembourser 3,4 milliards d'euros à la BCE avant la date du 20 août. Une réunion téléphonique a été organisée vendredi soir entre les représentants des quatre institutions présentes à Athènes et les experts des ministères des Finances des 19 pour «faire le point sur les négociations», selon la même source. La Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE), le

Fonds monétaire international (FMI) et le Mécanisme européen de stabilité (MES) négocient depuis la semaine dernière sur les contours du troisième programme d'aide pour un montant de 82 milliards d'euros et les conditions imposées en échange à la Grèce (réformes de l'économie, coupes budgétaires). L'échéance du remboursement dû à la BCE impose de prendre une décision dès lundi prochain : soit la Grèce doit introduire une demande de prêt-relais pour être en mesure de faire face à ses obligations, soit les négociations peuvent produire un accord à temps pour débloquer les financements du troisième programme d'aide, a-t-on souligné. Les représentants des institutions, y compris le FMI, ont insisté sur la «très

bonne coopération» des autorités grecques, a poursuivi cette source. «Le principe d'un nouveau train de réformes, le troisième, est accepté par les autorités grecques», ajoute-t-il. Les travaux se poursuivent «à marche forcée sur un projet de memorandum d'accord, mais un certain nombre de questions restent en suspens et doivent être résolues», a commenté la même source. «Des discussions intenses vont continuer ce week-end», a-t-elle précisé. Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a déclaré jeudi au président français François Hollande qu'Athènes et ses créanciers «peuvent et doivent» trouver un accord juste après le 15 août. «Les négociations sont dans la dernière ligne droite», avait-il affirmé.

M.L./ agences

Saison estivale à Béjaïa

Rien n'a changé cette année

Location de transats et parasols à des prix très élevés, parkings sauvages et sans autorisation, le tout à des tarifs excessifs et imposés aux familles. Absence de douches, de poubelles et des ordures et toutes sortes d'emballages jonchent les plages, telle est la situation qui règne sur nos plages d'est à l'ouest de Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

Les mesures prises par les pouvoirs publics et les réunions de coordination organisées avant le début de l'été pour préparer la saison estivale n'ont eu aucun effet. Autrement dit, sur le terrain rien n'a changé. Les mesures prises n'ont pas été suivies d'effet. La saison estivale de cette année n'a rien de particulier par rapport aux précédentes en matière d'organisation et pourtant une commission multidisciplinaire était à l'œuvre depuis le mois de février afin de faire le point sur la situation au niveau des plages et faire des propositions pouvant améliorer le cadre touristique dans ces lieux très prisés par les visiteurs locaux et la communauté algérienne à l'étranger. Rien n'a changé et pourtant une enveloppe financière de 8,9 milliards de centimes a été allouée pour l'aménagement des 33 plages autorisées à la baignade. Des cribleurs, des bacs de stockage des déchets, des tracteurs avec remorque, des cabines combinées de douches/toilettes, des chaînes de balisage des zones de baignade pour protéger les baigneurs de ceux qui pratiquent le Jet-ski devaient être acquis mais, pas de trace de ces outils et matériels sur les plages. Pas de trace de miradors qui devaient être érigés pour dominer la totalité de la plage. Et pas de trace d'éclairage sur les plages aussi.

Les APC font face à la saison estivale avec leurs propres moyens nous déclarent plusieurs maires. C'est le cas de l'APC de Tichy qui a débouqué 200 millions de centimes sur le budget communal et 200 millions des taxes de séjour pour mener des opérations visant à améliorer l'accueil et le repos des estivants. Ces sommes



s'ajoutent à 5 millions de dinars alloués par la wilaya à ce propos. «Nous n'avons rien reçu des équipements promis», nous dira M. Kadri, maire de la municipalité de Tichy. Et d'ajouter: «en matière d'organisation, nous avons installé un directeur (un élu) pour chaque plage comme cela nous a été demandé».

«Mais, à quoi servent les directeurs de plages lorsqu'il n'y a pas de moyens», poursuit-il. «Nous avons engagé une entreprise pour réparer l'éclairage; elle est en œuvre». «Concernant les parkings, nous avons loué deux espaces et avons demandé à leurs gérants de fixer le prix du stationnement à 30 DA mais, eux n'ont pas respecté les consignes et nous avons signalé cela aux services de sécurité», soutient M. Kadri. Ailleurs, la situation est identique pour ne pas dire pire. C'est le cas des plages de Boukhlifa à quelque 4 km de

Tichy seulement: El-Maghra, Club épique, etc. Des jeunes font la loi. Ils obligent les estivants et les visiteurs à déboursier 100 DA et parfois 200 DA pour garer leurs voitures; ils les obligent même à louer des accessoires: chaises, transats, parasols, etc. Les autorités municipales et sécuritaires ont été même averti mais, les maîtres des lieux continuent de sévir. Inutile de résister à leur diktat. Puisque ces derniers n'hésiteront pas à le faire payer de mille et une façons.

«L'APC ne peut rien, nous dit-on car ces espaces appartiennent aux Domaines», nous renseigne un responsable à l'APC de Boukhlifa. Et ces derniers ne veulent pas autoriser l'APC à les exploiter durant les trois mois de la saison estivale. Du coup, cette commune pauvre, se trouve privée de cette manne financière qui va dans la poche de gangs

au lieu du compte de l'APC qui peut l'utiliser pour la réalisation de projets d'utilité publique, etc. A Souk El-Tennine ou à Melbou, c'est le même topo.

Des baraques ont été érigées un peu partout devant l'impudence des autorités locales. «Nous avons fait ce qu'il fallait mais, chaque partie concernée doit jouer son rôle», nous dit un responsable à l'APC de Souk El-Tennine. En tous les cas, la saison estivale rapporte bien vu le rush des vacanciers depuis la fin du mois de ramadhan. Les hôtels ont doublé leurs prix. Et pour louer un appartement, il faut déboursier 10 000 DA la journée quand ce n'est pas 12 000 ou 15 000 DA. Un studio équipé à Aït Mendile est fixé à 10 000 DA. A Béni Ksila, des F2 sont proposés à 8 000,00 DA. Inutile d'aller à Tighmet ou à Saket car les prix sont exorbitants quand les clients arrivent à dénicher un

bungalow, une maison ou un appartement à louer, car les réservations sont saturées. Certains béjaouis ont décidé de passer leurs vacances dans d'autres wilayas.

H. C.

El Tarf Les travaux d'une ferme aquacole bientôt lancés à El Battah

LES TRAVAUX de réalisation d'une ferme aquacole à El Tarf seront bientôt lancés sur le site d'El Battah (El Chatt), a-t-on appris auprès du recteur de l'université d'El Tarf. Selon Rachid Siab, ce projet, reporté trois fois de suite en raison d'oppositions émises sur le choix de l'assiette de terrain, a nécessité un investissement de plus de 80 millions de dinars.

«Destinée à l'accompagnement pédagogique des étudiants pour les encourager à créer leurs propres entreprises», cette ferme pilote devait être initialement implantée à Cap Rosa, à El Kala avant d'être envisagée à la Vieille Calle (El Kala), puis déplacée un peu plus loin, suite aux objections formulées par les services du tourisme, du PNEK (parc national d'El Kala) et des forêts. Le quatrième choix (El Battah) ayant été validé définitivement, deux hectares ont été réservés au projet, destiné à donner les moyens à l'université pour la promotion de la recherche scientifique, la création d'emplois et le développement de l'aquaculture.

R. R.

Tissemsilt

Achèvement d'une étude sur l'exploitation des sources de Sidi Slimane

L'étude portant sur la prospection et l'exploitation rationnelle des sources thermales de Sidi Slimane (Tissemsilt) a été achevée, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya.

L'étude concrétisée par un bureau spécialisé propose trois variantes, la première portant sur un forage profond de 600 mètres à proximité de l'oued de Sidi Slimane.

La deuxième propose le transfert et la collecte, par des moyens modernes, de toutes les sources thermales de la région afin de les exploiter rationnellement, a-t-on indiqué.

La troisième proposition porte sur des travaux d'aménagement des canalisations reliant l'ancien bain thermal de Sidi Slimane

pour assurer un débit régulier.

Cette étude intervient dans le sillage des efforts visant à valoriser et à développer le tourisme thermal dans la région de Sidi Slimane, qui accueille chaque année plus de 70 000 curistes des quatre coins du pays et qui a nécessité des infrastructures d'accueil.

Elle met en exergue les caractéristiques physicochimiques de ces sources et leur véritable débit.

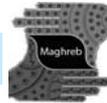
La commune de Sidi Slimane dispose de huit sources thermales d'un débit de 4 litres/seconde qui sont riches en composants minérales. Les eaux de ces sources atteignent une température de 42 degrés et ont des vertus thérapeutiques surtout pour le traitement des maladies rhumatismales,

de la peau, et l'inflammation de l'intestin, selon une étude élaborée auparavant.

Par ailleurs, l'étude portant sur le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) de la wilaya de Tissemsilt a retenu Sidi Slimane comme futur pôle touristique, a-t-on encore souligné.

Le secteur du tourisme dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme de développement de l'exercice 2014, d'une étude pour le classement de la zone d'expansion touristique (ZET) de Sidi Slimane visant à valoriser les atouts touristiques de cette station thermale et la réalisation de travaux d'aménagement et équipement d'espaces de loisirs et de camping.

Lamine D./APS



Clôture de l'université d'été de la RASD

Les Sahraouis réclament la mise en œuvre de la résolution 1514 des Nations unies

■ L'application de la résolution 1514 relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés a été adoptée par la 15^e assemblée générale le 14 décembre 1946. Au cours de son intervention, il a rappelé la lutte armée contre le régime chérifien.

Ph. : DR



Par A.Kichni

Salem Lebsir membre permanent du secrétariat général du front Polisario a appelé à partir de Boumerdès, en marge de la clôture de l'université d'été des cadres de la République arabe sahraouie démocratique (RSAD) et du Polisario, à réclamer l'application de la résolution 1514 relative à l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés adoptée par la 15^e assemblée générale le 14 décembre 1946.

Au cours de son intervention, il

a rappelé la lutte armée contre le régime chérifien.

Salem Lebsir n'a pas manqué de rappeler la politique dudit régime qui consiste à favoriser la culture de la drogue et l'exportation de ce produit dans le monde qui se chiffre à des milliers de tonnes de drogue type résine de cannabis pour financer le terrorisme. Lequel crée un climat de tension dans les régions du Maghreb, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Pour le conférencier, la stabilité de la région passe par une solution juste et pacifique dans cette région qui reste le seul

pays colonisé en Afrique et dans le monde. C'est ainsi qu'il appelle la communauté internationale à agir pour arrêter les violations des droits de l'homme par l'armée de l'occupant et le pillage de ses ressources.

Il a révélé les milliers de civils et prisonniers politiques sahraouis détenus dans les geôles du régime chérifien et aussi les victimes des tribunaux militaires contre des civils. C'est ainsi qu'il a appelé à la libération de ces derniers.

Pour lui le combat continue jusqu'à l'indépendance totale des

territoires occupés. Il est à rappeler que l'université d'été des cadres de la RASD et de Polisario dans sa 6^e édition a pris fin hier à la salle de conférences de l'INH de Boumerdès en présence du président de la commission nationale de solidarité avec le peuple sahraoui, du wali de Boumerdès, de son excellence l'ambassadeur du Zimbabwe à Alger et de partis politiques dont El Moustaqbel. 450 cadres dont des femmes, des territoires occupés ont pris part à cette réunion.

A.K.

Dialogue inter-libyen

Reprise aujourd'hui des pourparlers

Une nouvelle série de pourparlers inter-libyens se tiendra aujourd'hui, a annoncé le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Bernardino Leon, dans un communiqué de la Mission de l'Onu en Libye (MANUL).

Cette reprise de dialogue intervient après de vastes consultations avec les parties prenantes libyennes et les partenaires internationaux, cependant le lieu n'a pas été précisé, a indiqué le même communiqué.

Soulignant les progrès importants accomplis à ce jour dans le cadre du processus de dialogue, M. Leon a exhorté les principaux acteurs à redoubler d'efforts et de continuer à travailler ensemble pour réduire les différences existantes et à forger une plate-forme commune qui peut constituer la base d'une résolution pacifique du conflit politique et militaire en Libye.

Le Représentant spécial, qui est également chef de la MANUL, a reconnu que si certaines des parties continuent à avoir des réserves sur ce qui a été accompli à ce jour, il est important pour toutes les parties de persévérer

à travailler conjointement et de résoudre ces préoccupations dans le cadre du processus de dialogue.

Tout règlement politique définitif devra également inclure des garanties visant à rassurer les différentes parties au sujet de toute préoccupation qu'ils pourraient continuer à avoir, a ajouté l'émissaire onusien.

Précédemment, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) a facilité un dialogue inter-libyen qui a abouti à un projet d'accord paraphé le 11 juillet 2015 instituant une nouvelle transition autour d'un gouvernement d'union nationale et des arrangements sécuritaires pour stabiliser le pays, dont la signature a été refusée par les autorités non reconnues.

La Libye est en proie, depuis plusieurs mois, à une double crise politique et sécuritaire qui a débouché sur un Etat bicéphale avec deux gouvernements et deux Parlements, les uns installés dans la capitale Tripoli, contrôlant plusieurs villes de l'Ouest du pays et les autres à Tobrouk, dans l'Est de la Libye, jouissant d'une reconnaissance de la communau-

té internationale. Le Représentant spécial, qui est également chef de la MANUL, a reconnu que si certaines des parties continuent d'avoir des réserves sur ce qui a été accompli à ce jour, il est important pour toutes les parties de continuer à s'efforcer d'aborder et de résoudre conjointement ces questions dans le cadre du processus de dialogue.

«Bernardino Leon souligne que tout règlement politique définitif inclura des garanties visant à rassurer les différentes parties au sujet de toute préoccupation qu'elles pourraient continuer à avoir», a ajouté la MANUL.

A l'issue du précédent cycle de pourparlers qui se sont déroulés à Skhirat, au Maroc, la majorité des participants libyens ont paraphé le 11 juillet 2015 un accord politique destiné à résoudre la crise en Libye. Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait alors estimé que cet accord montrait clairement une volonté et un courage politiques et rapprochait un peu plus le pays d'une solution à la crise sécuritaire et institutionnelle qu'il connaît.

R.M.

Tunisie Création de la première coordination régionale des partis de la coalition au pouvoir

LA CRÉATION de la première coordination régionale des partis de la coalition au pouvoir a été officiellement annoncée, hier avec pour membres les présidents des bureaux régionaux à Nabeul des partis Nidaa Tounes, Ennahdha, Afek Tounes et l'Union patriotique libre (UPL).

Les représentants de ces partis ont, à cette occasion, tenu une conférence de presse afin de présenter les principaux objectifs de la coordination, en présence de nombre de députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Selon le communiqué de l'annonce officielle de création, qui a été lu lors de la conférence, la coordination œuvrera à soutenir le gouvernement, s'unir contre le terrorisme, trouver une approche commune pour consacrer les principes de la décentralisation et le pouvoir local.

La coordination régionale s'attellera aussi à fixer les priorités de développement de la région. Raouf Rkik, membre de Nidaa Tounes a précisé que «la coalition aura un rôle consultatif et de proposition et permettra de se rapprocher des bases politiques des partis».

«La création de cette coordination aidera à appliquer les décisions nationales sur le plan régional et local», a

indiqué, pour sa part, Imed Mansour, député du mouvement Ennahdha.

De son côté, le député de l'UPL Slim Zouaoui a souligné que la coordination mettra tout en œuvre pour assister les députés de Nabeul à faire avancer les affaires régionales.

Quant à Mohamed Ghrib d'Afek Tounes, il a affirmé que des commissions communes aux partis de la coalition seront créées afin de présenter des propositions, tout en offrant la possibilité de leur ouverture à d'autres partis voulant s'y joindre ou encore des composantes de la société civile désireuses de participer aux travaux des commissions.

D.L./ TAP

Proche-Orient

Palestiniens brûlés vifs

■ Deux extrémistes israéliens arrêtés en début de semaine ont été placés hier en détention sans inculpation pour six mois renouvelables, portant à trois le nombre d'activistes juifs soumis à ce régime après la mort d'un bébé palestinien, selon une source officielle.

Par Ali O.

«**M**eïr Ettinger et Eviatar Slonim ont été placés en détention administrative», a indiqué à l'AFP un porte-parole du ministère de la Défense. Cette annonce survient le jour même de l'arrestation de plusieurs suspects lors de raids dans des colonies de Cisjordanie occupée dans le cadre de l'enquête sur l'attaque antipalestinienne du 31 juillet qui a coûté la vie au bébé et à son père qui a succombé samedi à ses blessures reçues lors de l'incendie de leur maison attribué à des extrémistes juifs.

Un communiqué du ministre de la Défense Moshé Yaalon a précisé que cette mesure avait été prise «à l'encontre des deux activistes extrémistes de droite dans le cadre de leur implication dans les activités d'une organisation juive extrémiste».

La garde à vue de Meïr Ettinger et d'Eviatar Slonim arrivait à expiration hier. Ils ont été immédiatement placés en détention administrative.

Un autre extrémiste de droite Mordechai Meyer avait été placé mardi en détention administrative. Les autorités israéliennes n'ont appliqué la mesure de



détention administrative à des extrémistes juifs qu'en de très rares occasions au cours des dix dernières années alors qu'elles l'emploient fréquemment contre les Palestiniens.

La police israélienne a également annoncé avoir arrêté hier plusieurs suspects lors de raids menés dans des colonies de Cisjordanie occupée, les pre-

miers menés dans ces implantations depuis le 31 juillet. Pour la

première fois également, les autorités ont directement lié ces

interpellations à l'attaque du 31 juillet.

Dans le cas des trois jeunes juifs placés en détention administrative, les autorités n'ont pas indiqué s'ils étaient directement impliqués dans l'attaque antipalestinienne, annonçant seulement qu'ils étaient liés à «des activités violentes et terroristes».

Le 31 juillet, des hommes masqués, présentés par les Palestiniens comme des colons israéliens, ont mis le feu à la maison de la famille Dawabcheh dans le village de Douma en Cisjordanie. La mère du bébé brûlé vif est toujours entre la vie et la mort dans un hôpital israélien et son frère âgé de quatre ans, Ahmed, a entamé une très lente convalescence à l'hôpital. Depuis cette attaque qui a provoqué une vive émotion parmi les Palestiniens et les Israéliens ainsi qu'à l'étranger, les autorités israéliennes avaient promis d'agir contre l'extrémisme juif. **A. O.**



Points chauds

Accord

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis plusieurs années déjà, depuis que Marine Le Pen a repris le parti de son père, le Front National séduit de plus en plus de français et est devenu selon les sondages, troisième, second et parfois premier parti de France, l'un des chiffres les plus surprenants est la fulgurante adhésion d'une frange, qui grossit à chaque élection, de l'électorat juif aux idées du mouvement frontiste. Un constat qui a de quoi surprendre lorsque l'on connaît Jean-Marie Le Pen et son sens de la provocation à l'égard de la communauté juive à qu'il n'épargne pas de «bons mots», toujours jugés antisémites. Le président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), aime d'ailleurs à répéter son incompréhension tout en lançant des appels répétés en direction de sa communauté pour les conjurer de refuser de se tourner vers le vote frontiste. «Je le regrette, je pense qu'ils ont un peu la mémoire courte, assène-t-il. D'un autre côté on peut comprendre, dans le climat dans lequel nous vivons, où les juifs sont soumis à des violences, que la crainte les pousse à aller vers des extrémistes et je crois que c'est une erreur.» Pourtant, à certaines occasions, Roger Cukierman, président du Crif, s'est fait moins sévère envers le FN que son prédécesseur, Richard Prasquier, qui lui, s'est toujours présenté comme un adversaire du FN, qu'il a toujours considéré comme un parti anti-républicain et dangereux pour la France en général et pour la communauté juive en particulier. Cukierman, lui, semble être plus conciliant avec le parti d'extrême droite créant parfois la polémique. Il a notamment estimé que Marine Le Pen était «irréprochable», causant l'ire de la classe politique et a été la raison de nombreux boycotts du traditionnel dîner du Crif organisé chaque année. Répondant aux attaques dont il a été immédiatement la cible, il a répliqué que «dans la même phrase, je disais que je ne voterai jamais pour le Front National car c'est un parti xénophobe et populiste. Or a extrait un mot du reste de la phrase, c'est un mauvais procédé», pour justifier plus avant ses propos, il a également assuré que ces sorties étaient dans son «tempérament». Exemple de phrase choc, il avait parlé d'une alliance «vert-brun-rouge» pour dénoncer, selon lui, l'antisémitisme du FN, des Verts et de l'extrême gauche. «Elle est moins visible aujourd'hui mais elle est tout aussi vraie, juge-t-il. Les préjugés antisémites on les trouve aujourd'hui à l'extrême gauche, chez les Verts et à l'extrême droite.» Mais quel que soit le discours officiel des instances juives de France, cela n'empêchera pas les juifs désireux de voter pour Marine Le Pen de le faire. Surtout s'ils pensent que le Front National est le parti, qui comme l'affirme souvent Marine Le Pen, sera leur seul et dernier salut. **F. M.**

Irak

Le gouvernement approuve des réformes majeures

Le gouvernement irakien a approuvé hier des réformes majeures proposées par le Premier ministre Haider Al-Abadi, dont la suppression du poste du grand rival Nouri al-Malik, après une vague de protestations contre la corruption et le délabrement des services publics.

Mais ces réformes, dont certaines doivent normalement faire l'objet d'un amendement constitutionnel, devront être encore soumises à l'approbation du Parlement où la bataille risque d'être dure, avant leur mise en application.

«Le gouvernement a approuvé à l'unanimité lors d'une session extraordinaire le premier plan de réformes présenté par Abadi», a précisé un communiqué officiel quelques heures après l'annonce des réformes par le Premier ministre.

Parmi elles, la plus drastique est la suppression «immédiate» des postes des trois vice-Premier ministres et trois vice-présidents -dont un détenu par Maliki, le prédécesseur de Abadi dont les deux mandats (2006 à 2014) ont été entachés d'accusations de corruption, de monopole du pouvoir et d'aliénation de la minorité sunnite.

Une telle mesure ouvrirait la voie à un conflit entre les deux hommes, membres du même parti chiite Dawa, au sein duquel l'ex-Premier ministre a encore beaucoup d'influence. Maliki avait apporté son soutien samedi à la volonté de réforme de Abadi.

Une autre réforme prévoit une révision de la façon dont les responsables ont nommés, dans un pays où les communautés ethniques et religieuses jouent un rôle majeur dans l'attribution des responsabilités.

«Les quotas de partis et de confessions» doivent être sup-

primés, selon Abadi, proposant que les candidats aux postes à haute responsabilité soient sélectionnés selon «leurs compétences» par un comité désigné par le Premier ministre.

En Irak, où la communauté chiite est majoritaire, le chef de l'État est un Kurde, le Premier ministre est un chiite et le chef du Parlement un sunnite, en vertu d'un accord tacite.

Ces développements surviennent après plusieurs grandes manifestations contre la corruption et l'incompétence de la classe politique, sur fond de coupures quotidiennes de l'électricité sous une chaleur accablante où les températures dépassent régulièrement les 50° Celsius.

La plus haute autorité chiite d'Irak, l'ayatollah Ali al-Sistani, a ajouté à la pression vendredi en appelant M. Abadi à «être plus courageux et plus audacieux» dans la lutte contre la corruption et à dénoncer publiquement les politiciens hostiles aux réformes.

Mais en dépit de ces fortes pressions, la corruption instituée en Irak, dont bénéficient les partis politiques depuis de nombreuses années, sera un obstacle difficile à surmonter.

De surcroît, le pays est miné par les dissensions confessionnelles entre musulmans chiites et sunnites qui ont provoqué un conflit particulièrement sanglant en 2006-2007.

En décembre 2011 déjà, au moment du retrait des troupes américaines d'Irak après huit ans de présence, les experts mettaient en garde contre l'attribution des fonctions publiques selon la confession de chacun.

Une voie périlleuse pour l'Irak, où pendant les décennies de règne du sunnite Saddam Hussein, chiites et kurdes ont été opprimés ce qui a nourri un

ressentiment qui perdure encore aujourd'hui, neuf ans après la mort du dictateur.

Ces rancœurs ont été mises à profit par le groupe jhadiste sunnite État islamique (EI) pour prendre de vastes régions du pays en juin 2014, s'appuyant sur une communauté sunnite qui s'estime aujourd'hui marginalisée par le pouvoir chiite.

Parmi les réformes proposées, figure aussi celle d'une «réduction immédiate et globale» du nombre de gardes du corps. Un problème récurrent en Irak, où des officiels ont de véritables escouades de protection, et d'autres en embauchent moins que permis, et empochent la différence de salaire.

La suppression des «provisions spéciales» allouées aux hauts responsables, en poste ou à la retraite, est également prévue.

Les hauts salaires, les voitures de fonction et les très généreuses retraites des hauts fonctionnaires ont été conspués par les manifestants irakiens, alors que les finances du pays sont sévèrement touchées par la chute des prix du pétrole et les dépenses militaires.

Plusieurs dossiers de corruption, anciens ou récents, seront en outre ouverts, sous la supervision d'une commission dédiée, en vertu des réformes.

«Le système est corrompu jusqu'à la moelle. La Constitution est décrépite, le cadre législatif est inadapté et la classe politique totalement corrompue et incompétente», fustige Zaid al-Ali, constitutionnaliste et auteur de «La lutte pour le futur de l'Irak».

Pour cet expert, «tous les partis politiques profitent directement du système en place, c'est pour ça que rien n'a changé depuis 2005».



Ouvrage

Slimane Zeghidour présente «Algérie en couleurs»

■ Le journaliste Slimane Zeghidour a présenté samedi, lors d'une rencontre à Jijel, son ouvrage «L'Algérie en couleurs 1954-1962», réalisé avec la collaboration de l'historien français de la guerre d'Algérie Tramor Quemeneur.

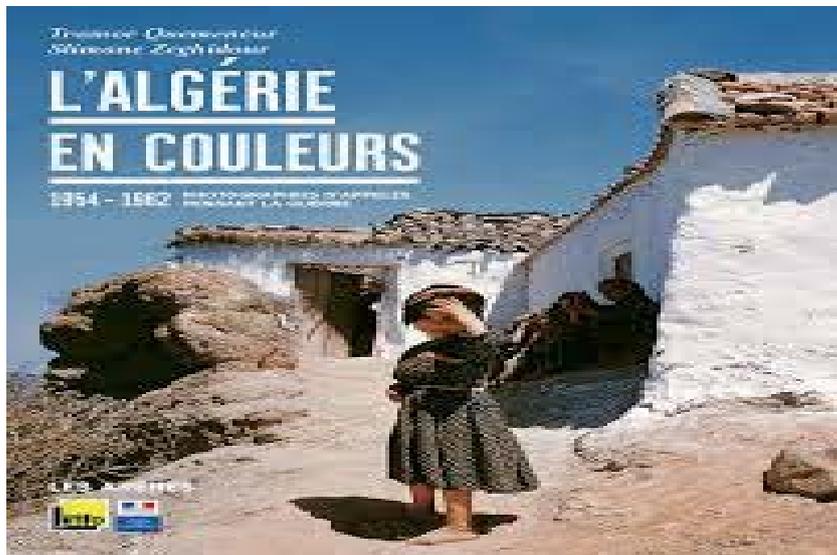
Par Lamia K./APS

La rencontre qui s'est déroulée au Centre culturel islamique Ahmed-Hamani a été mise à profit pour engager un débat avec le conférencier, grand reporter, rédacteur en chef et éditorialiste à la chaîne française TV5 Monde, sur nombre de questions intéressantes, entre autres, la période coloniale (1830-1962) et ses conséquences, la lutte de Libération nationale et le développement socio-économique du pays.

L'ouvrage de 216 pages, présentée lors de cette conférence initiée par l'association locale «Gloire à l'Histoire et au patrimoi-

ne», est un livre renfermant 350 photos montrant des scènes de vie en Algérie, dont la localité d'Erraguène, village natal de l'auteur algérien.

Le conférencier a notamment rappelé que cette guerre a été derrière le déplacement de «2,5 millions de personnes non sans générer les conséquences désastreuses de déracinement, de déculturation et de dépersonnalisation». Il a, dans cet ordre d'idées, souligné l'importance à accorder aux volets du cadastre et de l'état civil qui constituent, selon lui, des «pièces maîtresses pour un Etat moderne». A partir de 1830, il y a eu près de 80% d'Algériens qui ont été déplacés



d'une ville à une autre, a-t-il affirmé dans ce contexte, soulignant que ce «phénomène» a eu des

répercussions sur la situation du cadastre et de la nature juridique des propriétés foncières. Cet

album unique qui se veut une «déclaration d'amour» à l'Algérie est le fruit d'une initiative personnelle et de recherches effectuées par M. Zeghidour, pour le recueil de ces photos (pour la plupart inédites) auprès d'anciens appelés de contingents.

L.K. /APS

10^e Festival du cinéma arabe au Brésil

Le film «Yema» représentera l'Algérie

Le film «Yema» (Maman) de la réalisatrice algérienne Djamila Sahraoui représentera l'Algérie au 10^e Festival du cinéma arabe prévu du 12 août au 12 septembre, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival. Coproduction algéro-française, ce long métrage (90mn) sorti en 2013 met en scène l'histoire d'une mère, Ouardia, qui mène une vie paisible mais amère dans une maison laissée à l'abandon dans la cam-

pagne durant les années du terrorisme. La vie de Ouardia s'en trouve bouleversée par la mort de son fils Tarik, assassiné par son propre frère Ali. Plusieurs fois primé, le film avait été sélectionné en 2012 à la Mostra de Venise et au Festival du film d'Amiens (France). Outre «Yema» de Djamila Sahraoui, d'autres films provenant du Maroc, de Palestine, de Jordanie, de Syrie, de Yémen et du Brésil sont au programme de

cette édition. Organisé par l'Institut de culture arabe (Icarabe), le Festival du cinéma arabe se déroulera dans quatre villes brésiliennes : Sao Paulo, Rio de Janeiro, Belo Horizonte et Victoria. Ce rendez-vous a pour objectif de mettre en valeur le cinéma issu de pays arabes à travers des projections, des rencontres et des débats animés par des cinéastes et intellectuels de ces régions.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Théâtre antique de Djemila
Jusqu'au 15 août : Festival international de Djemila.

Tahtahate El Fenanine (la Pêcherie)
Jusqu'au 16 août : Des soirées chaabi animées par une pléiade d'artistes.

Maison de la culture de Sidi Bel-Abbès
Jusqu'au 13 août : Festival international des danses populaires.

Galerie d'art Asselah
Jusqu'au 10 août : Exposition de l'artiste Hachemi Ameur, sous le thème : «Anamorphoses et certitudes».

F.H.

Semaine de l'artisanat d'Adrar à Tlemcen

Une exposition riche en couleurs à Lalla Setti

Pas moins de 35 artisans de la wilaya d'Adrar exposeront leurs produits du 10 au 15 août courant dans le site touristique de «Lalla Setti» à Tlemcen, a-t-on appris auprès du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat de Tlemcen.

Ces artisans d'Adrar étaleront, à cette occasion, des produits de cuir, de bijouterie traditionnelle, de poterie, de couture, l'habit traditionnel et autres objets qui font la répu-

tation de cette wilaya du Sud algérien, a précisé Djilali Hamitouché.

L'objectif attendu de cette exposition est de rapprocher l'artisan des touristes et citoyens, notamment sur ce site que des milliers de personnes visitent quotidiennement, a-t-il indiqué, ajoutant que telles semaines, organisées à la saison estivale, permettent de faire découvrir la production artisanale et de faire sa promotion auprès du public. Le

programme de cette manifestation artisanale comportera en outre des excursions à différents sites historiques de la cité des Zianides et des sorties aux plages, selon la même source. Pour rappel, les artisans de la wilaya de Tindouf ont organisé leur semaine à Tlemcen, entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août, enregistrant une affluence record.

المهرجان الثقافي العربي الإفريقي للرقص الفلكلوري
FESTIVAL CULTUREL ARABO-AFRICAÏN DE DANSE FOLKLORIQUE
Tizi-Ouzou, du 05 au 09 Août 2015

Coup-franc direct



Et rebelote !

Par Mahfoud M.

La saison n'a pas encore commencée que cette question de programmation des derbys hors du complexe olympique du 5-Juillet suscite déjà la polémique. Ainsi, on revit le même scénario de la saison dernière avec des responsables des clubs qui commencent à parler déjà du match retour avant même de disputer le match aller. Les dirigeants des clubs algérois divergent donc sur la question et certains souhaitent jouer la manche retour dans le grand stade olympique alors que d'autres refusent et souhaitent jouer chez eux étant donné que la LFP a programmé ce match aller chez l'adversaire alors qu'il devait se jouer sur le stade neutre du stade du 5-Juillet. Que faut-il donc pour contenter tous les belligérants ? Il faut le dire tout de go, les responsables de la Ligue ont encore une fois fauté en prenant cette décision hâtive de changer de programmation à la dernière minute alors que le stade du 5-Juillet était prêt et qu'il s'agissait juste d'une question de lucidité et de courage pour prendre la bonne décision et non décider de cette solution de rechange qui envenimera plus la situation sachant qu'aucun d'entre eux n'est prêt à faire des concessions. Cela devrait donc leur servir de leçon pour éviter ce genre d'erreur à l'avenir et ne pas prendre de décision précipitée. M. M.

Championnat d'Afrique des Nations 2016
Le tirage au sort le 18 novembre

Le tirage au sort du tournoi final du championnat d'Afrique des Nations 2016, compétition réservée aux joueurs locaux, aura lieu le 18 novembre prochain à Kigali au Rwanda, a indiqué samedi la Confédération africaine de football (CAF). Selon la même source, une mission d'inspection se rendra au Rwanda du 23 au 27 août 2015 pour évaluer l'état des préparatifs et tenir des séances de travail avec le Comité local d'organisation. Le tournoi final est prévu du 16 janvier au 7 février 2016. Les éliminatoires pour la phase finale de l'édition 2016 se poursuivent dans les différentes zones africaines. Pour la Zone 1, trois équipes: Tunisie, Maroc et Libye se disputent les deux billets qualificatifs en l'absence de l'Algérie, disqualifiée par la CAF suite à son retrait des éliminatoires de la précédente édition. La Libye est tenante du titre de l'édition 2014 qui s'est déroulée en Afrique du Sud.

EN de basket-ball
Bouarifi : «Cheriet a été autorisé à quitter le stage»



Le pivot de la sélection algérienne de basket-ball Mehdi Cheriet, blessé au genou, a été autorisé à quitter le stage de préparation des «Verts» qui se déroule jusqu'au 14 août à Istanbul (Turquie), pour aller consulter son médecin traitant en France, a affirmé le président de la FABB, Rabah Bouarifi. «Je me suis entretenu avec Cheriet ce matin (samedi), il m'a affirmé que l'entraîneur Ali Filali l'a autorisé à quitter le stage en Turquie pour aller consulter son médecin traitant en France», a déclaré Bouarifi. «Cheriet a ressenti une douleur au genou vendredi, il est parti en France pour passer une IRM et faire des examens approfondis en présence de son médecin pour prendre une décision sur la date de reprise du joueur», a ajouté le président de la FABB. Cheriet qui avait rejoint le groupe début août, a quitté vendredi matin le stage de la sélection algérienne en Turquie, dernière étape de sa préparation pour l'Afrobasket-2015 prévu du 19 au 30 août en Tunisie. Le staff technique algérien comptait beaucoup sur l'apport de Cheriet (28 ans, 2,02 m), qui évoluait la saison dernière au SOM Boulonnais (Pro A-France) et avait participé avec l'Algérie à l'Afrobasket 2013 en Côte d'Ivoire. Le stage d'Istanbul prendra fin le 14 août et l'équipe se déplacera à Tunis le 18 août. Elle élira domicile à Hammamet. La liste définitive des 12 joueurs concernés par le championnat d'Afrique sera communiquée par le staff technique le 16 août. Pour sa 15^e participation à l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Mondiaux de Vovinam viet vo dao
Mohamed Djoudj satisfait de l'organisation

L'organisation de la quatrième édition des Mondiaux de vovinam viet vo dao du 30 juillet au 1^{er} août 2015 à Alger, a été une «grande réussite sur tous les plans», a estimé le président du comité d'organisation, Mohamed Djoudj. «Je pense que l'organisation des Mondiaux en Algérie a été une grande réussite, nous avons démontré que l'Algérie a les moyens matériels et humains pour réussir l'organisation d'événements sportifs internationaux», a déclaré Djoudj lors d'un point de presse qui s'est déroulé au centre de préparation des équipes nationales à Ghermoul (Alger). «Nous avons réussi à atteindre nos objectifs, en prenant la deuxième place au classement général, et en améliorant notre moisson de médailles (15 or) par rapport à la der-

nière édition en France (6 or)», s'est félicité le président du comité d'organisation des Mondiaux-2015. L'Algérie, avec 15 médailles d'or, a terminé à la deuxième place des Championnats du monde de vovinam viet vo dao, derrière le Vietnam avec 19 titres mondiaux. Mohamed Djoudj, qui est également président de la Confédération africaine de la discipline, a assuré que l'Algérie est sur le bon chemin pour réussir à s'emparer du titre mondial lors des prochaines éditions. «Le programme tracé par les responsables de la discipline en Algérie a été réalisé et tous les signaux sont au vert pour permettre aux athlètes de l'équipe nationale de réaliser de nouveaux exploits», a souligné Djoudj. Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie a enregistré le taux de par-



ticipation la plus élevée lors des Mondiaux d'Alger qui ont vu la présence de plus de 200 athlètes. Les pays qui ont participé aux Mondiaux sont : Vietnam, Cambodge, Bélarus, Allemagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso et Algérie (pays organisateur).

Equipe nationale
Gourcuff se réunit aujourd'hui avec son staff

Le coach national, le Français, Christian Gourcuff, devrait se réunir aujourd'hui, lundi, avec les membres de son staff technique pour aborder certaines questions liées à la préparation du prochain stage de la sélection et au groupe sur lequel il devra compter.

Par Mahfoud M.

En effet, le sélectionneur des Verts souhaite aborder avec ses proches collaborateurs la question de la liste élargie des sélectionnés pour ce stage qui précèdera le match face au Lesotho pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2017. Le nombre de cette première liste devrait atteindre les 35 joueurs qu'il désignera pour pouvoir ensuite choisir les 23 qui iront en Afrique du Sud pour suivre ce stage précompétitif.

Gourcuff ne souhaite pas se tromper sur le compte de certains joueurs surtout pour ce qui est de certains locaux qui ont montré des prédispositions pour figurer avec le groupe d'éléments qui devraient être choisis parmi les joueurs qui devraient obte-



Le coach français ratissera large

nir leur chance avec la sélection nationale. Ainsi, la concertation sera élargie avec le reste du staff et chacun donnera son avis, que ce soit l'adjoint, Nabil Neghiz ou le manager, Yazid Mansouri qui est aussi chargé de suivre les joueurs expatriés évoluant dans les différents championnats étrangers.

Le technicien français souhaite mettre en place un groupe capable de défendre à fond les couleurs nationales pour les prochains rendez-vous internationaux.

Il faut savoir que certains éléments ne peuvent pas être avec le

groupe en raison de leur manque de compétition, à l'image du gardien, Mbolhi qui est toujours sans club, alors que Ghilas qui a opté pour un nouveau club, à savoir Levente a eu un incident domestique et ne peut donc pas jouer. Pour ce qui est du cas de Taïder et même s'il est dans le flou car n'ayant pas trouvé encore un point de chute, le coach pourrait lui faire appel quand même.

En fait, le gros des discussions entre les membres du staff concernera les joueurs locaux, avec une possibilité de prendre un bon nombre d'entre eux. M. M.

Leicester City
Doublé de Mahrez face à Sunderland

L'international algérien Riyad Mahrez a largement contribué à la victoire de Leicester City contre Sunderland (4-2) en réalisant un doublé samedi soir en match comptant pour la première journée du championnat d'Angleterre de première division de football. L'attaquant algérien a réussi son doublé en première période. Il a d'abord inscrit le second but de la partie d'une tête sur un centre d'Albrighton (18') avant de provoquer un penalty qu'il transforme lui-même en prenant le gardien à



contre-pied (25'). Avec ce doublé, Mahrez confirme l'excellente forme

affichée lors des matches amicaux de préparation. Le joueur algérien a cédé sa place à la 77' sous une «standing ovation» du public du King Power Stadium.

Agé de 24 ans, Mahrez a prolongé mercredi dernier son contrat de quatre ans jusqu'en juin 2019. Mahrez avait été l'une des stars du club lors de la saison dernière quand il avait largement contribué au maintien du club en première division avec notamment des buts décisifs contre Hull City et Southampton.

CAF
Harmonisation des noms des compétitions

Toutes les compétitions de la CAF impliquant des sélections nationales s'appelleront désormais «Coupe d'Afrique des Nations» à l'exception du Championnat d'Afrique des Nations

«CHAN», a indiqué la CAF. La décision a été prise par le Comité exécutif de l'instance africaine réuni au Caire, dans le but «d'harmoniser les noms des compétitions de la CAF». En revanche, le Championnat d'Afrique des Nations «CHAN», compétition réservée aux footballeurs locaux, conservera son nom initial, précise la CAF. Les noms officiels des compétitions de la CAF sont :

- La Coupe d'Afrique des Nations
- Le Championnat d'Afrique des Nations
- La Coupe d'Afrique des Nations féminine
- La Coupe d'Afrique des Nations U23
- La Coupe d'Afrique des Nations U20
- La Coupe d'Afrique des Nations U17
- La Coupe d'Afrique des Nations de Beach-Soccer
- La Coupe d'Afrique des Nations de Futsal
- La Ligue des champions de la CAF
- La Coupe de la Confédération de la CAF

Ligue des champions
Le TP Mazembe se rapproche des demi



LE TOUT PUISSANT Mazembe (RDC) a pris une option sur la qualification pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football grâce à sa victoire contre Smouha (Egypte) 1-0, samedi à Lubumbashi en match comptant pour la quatrième journée dans le groupe A. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Assalé (52') pour TP Mazembe. A la faveur de cette victoire, la formation congolaise consolide sa place de leader du groupe A avec 8 points devant Tetouan (5 pts) et Hilal (5 pts). Smouha ferme la marche avec 3 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Droque

Saisie et arrestation à Blida et Tlemcen

UNE QUANTITÉ de 1226 comprimés psychotropes a été saisie et 3 personnes ont été arrêtées lors de deux opérations menées par les services de sécurité des wilayas de Blida et de Tlemcen, indique un bilan de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). «Agissant sur la base d'informations, les services de sécurité ont arrêté deux personnes en flagrant délit», précise la même source qui a ajouté que les personnes arrêtées ont été présentées aux juridictions territorialement compétentes (Blida et Tlemcen). Par ailleurs, une personne a été arrêtée à Khenchela

en possession de 1072 unités de boissons alcoolisées, destinées à la vente illégale. Il s'agit, selon la même source, d'un récidiviste qui stockait d'importantes quantités de boissons alcoolisées chez lui. Après la perquisition, ces produits ont été saisis pour les présenter comme preuves dans cette affaire. La DGSN a souligné qu'elle «poursuivra la chasse aux trafiquants de drogue pour protéger la société de ce fléau», saluant la collaboration des citoyens avec les services de police via le numéro vert «48-15» pour dénoncer les plans des bandes criminelles. R.N.

Incendie

Plus de 120 000 qx de céréales sauvés des flammes à Tissemsilt

PLUS de 120 000 quintaux de céréales ont été sauvés des flammes suite à un incendie qui s'est déclaré samedi dans le dock à blé principal de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Sidi Mansour (Tissemsilt), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. L'incendie s'est déclaré samedi matin aux environs de 9 heures affectant la toiture du silo principal de la CCLS, a précisé le chargé de l'information auprès de la direction de wilaya de la protection civile. L'intervention des agents de la

protection civile de la daïra de Khemisti qui a duré 50 minutes a permis de maîtriser le feu et d'empêcher sa propagation aux récoltes de céréales stockées estimées à plus de 120 000 qx, a-t-on ajouté. La direction de la Protection civile a utilisé, lors de cette opération, toutes les unités secondaires limitrophes de la région de Sidi Mansour qui sont en état d'alerte maximum. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incendie. N.T.

Souk Ahras

4 réseaux de vol et contrebande de cheptel démantelés

QUATRE réseaux spécialisés dans le vol et la contrebande du cheptel sur la frontière orientale du pays viennent d'être démantelés et 295 ovins saisis par les brigades de la gendarmerie nationale des communes de Souk Ahras, Merahna et M'daourouch, selon le groupement de wilaya de ce corps. 18 personnes membres de ces réseaux qui utilisent des véhicules appartenant à des agences de location ont été interpellées, ajoute la même source qui précise que le premier réseau composé de quatre individus dont une jeune fille de 19 ans a volé 28 bêtes dans les deux communes de Souk Ahras et Mechrouha. Le second réseau comptant trois membres âgés entre 30 et 34 ans activant au travers des communes de Zaârouria, Merahna, Taoura et Sidi Fredj a fait six victimes et a été appréhendé en possession de 127 ovins destinés à la contrebande. Composé de sept membres, le troisième réseau

neutralisé sévissait sur l'axe Taoura - M'daourouch et avait volé 140 ovins saisis, tandis que la quatrième bande constituée de trois personnes a volé 28 ovins dans la commune de Taoura, est-il encore précisé. M.D.

Troubles à Gharidaïa

Deux personnes arrêtées et deux autres présentées devant la justice

DEUX personnes impliquées dans des actes de violence et de vandalisme et des troubles à l'ordre public lors des incidents de Gharidaïa ont été arrêtées récemment par les forces de police. «Dans le cadre des opérations menées par les forces de la Sûreté nationale dans la wilaya de Gharidaïa pour arrêter les auteurs des actes de violence et de vandalisme enregistrés dans la wilaya contre les biens publics et privés, les forces de police ont arrêté récemment deux personnes impliquées dans des actes de vandalisme, des vols et des troubles à l'ordre public», a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les forces de police dans la même wilaya ont également présenté devant la juridiction territorialement compétente deux autres personnes impliquées dans des agressions, des actes de vandalisme et des troubles à l'ordre public. La DGSN a précisé que les opérations des forces de police «sont menées conformément à la loi pour arrêter les personnes impliquées dans les actes de violence et de vandalisme enregistrés dans la wilaya de Gharidaïa». A. J.

POURQUOI L'ENSEIGNEMENT EN DARIJA ?



Djalou@hotmail.com

Commune de Semaoune /Béjaïa

Des villageois ferment le siège de la mairie

■ Privés d'eau potable depuis plus d'un mois, des habitants issus des villages Takorabt et Tighilt relevant de la commune de Semaoune ont procédé, hier matin, à la fermeture du siège de l'APC pour exprimer leurs colère face à ce calvaire qui intervient en pleine canicule estivale.

Par H. Cherfa

A travers cette action ils ont dénoncé les responsables concernés sur cette situation insupportable qu'ils endurent. Les villageois se sont insurgés également contre l'état très mauvais de la route qui mène vers leur village. «L'eau n'a pas coulé dans les robinets depuis plus d'un mois et la route s'est nettement dégradée depuis plus d'une année», ont-ils déclaré.

Selon eux, «des doléances ont été adressées aux autorités locales à ce sujet, mais celles-ci ne sont jamais intervenues pour mettre fin à notre calvaire». Les mécontents ont relevé également d'autres doléances telles que le raccordement des deux villages au gaz de ville, etc. L'édile communal, Mezhoud, que nous avons contacté à ce sujet nous dira : «L'APC est intervenue depuis une semaine pour le renouvellement de la conduite

d'eau et une fois les travaux finis, il y a eu une prise d'air mais les choses sont rentrées dans l'ordre maintenant». «Le renouvellement de cette partie de la conduite a coûté 1,5 million de dinars», ajoute notre interlocuteur qui nous a affirmé qu'il était en réunion avec les mécontents. Des mécontents qui reprochaient à l'édile communal de les avoir abandonnés. H. C.

Tizi Ouzou

Deux découvertes macabres à Ait Agouacha

Les éléments de la Protection civile ont transporté le corps sans vie d'un vieil homme en fin de semaine écoulée de son domicile sis au village El-Missar dans la commune d'Ait Agouacha (35 km au sud de la

wilaya de Tizi Ouzou). La victime, Z.A (84 ans) a été découverte allongée sur son lit. Son corps était en état de décomposition très avancée, selon les indications fournies par la Protection civile. Toujours selon la même source, un deuxième corps sans vie d'un homme a été découvert, vendredi, à son domicile situé à la cité Bounar de la haute ville de

Tizi Ouzou. Lui aussi, a été trouvé sur son lit. La victime âgée de 37 ans ne présentait aucune trace de blessure sur son corps. Alors que deux enquêtes distinctes ont été diligentées par les services compétents pour élucider les circonstances exactes de la mort de ces deux hommes. Hamid M.

Boumerdès

Un individu mort par électrocution dans un chantier à Zemmouri

UN INDIVIDU âgé de 54 ans est décédé, avant-hier, dans un chantier au village Ben Younès dépendant de la commune de Zemmouri à 12 km à l'est du chef-lieu de wilaya Boumerdès. Selon des informations, la victime, maçon de profession, travaillait dans une habitation en construction lorsqu'il a été touché par un fil électrique haute tension. Blessé mortellement, il a été transporté à l'hôpital de Douéra par la Protection civile où il a rendu l'âme avant son admission. Une enquête est ouverte par les gendarmes qui se sont rendus sur les lieux du sinistre. Il est à signaler que c'est le 3^e accident similaire enregistré dans la même habitation. A.K.